

N° 489

Septembre
2014



LE THIAVILLOIS

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



Le repas villageois place de la mairie
le 3 août 2014

Sommaire

| | |
|------------------------------------|----|
| Echo du conseil du 27 juin 2014 | 2 |
| Echo du conseil du 22 Juillet 2014 | 4 |
| Sport | 5 |
| Les manifestations de cet été | 8 |
| Infos CCVC | 8 |
| Dates à retenir et infos diverses | 9 |
| Prochaines manifestations | 12 |
| Etat civil | 14 |
| Appel aux volontaires | 14 |
| Divertissement | 14 |
| Infos pratiques | 16 |

Directeur de publication :
Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :
Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Isabelle LAHAYE, Frédéric
THOMAS, Sylvie THOMAS,
Damienne VILLAUME

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal : 328/820

Droit de préemption

Le Président informe l'assemblée de la Déclaration d'Intention d'Aliéner des conjoints LIMBACH et BOULANGER concernant leur maison contiguë à la mairie (section AE n°218) ainsi qu'un terrain face à la mairie et jouxtant un terrain communal (section AE n°182 de 1are60.) moyennant le prix principal de 60.000 euros auxquels s'ajoutent les frais notariés estimés à 2.000 euros ainsi que les frais d'agence immobilière de 6.000 euros.

Le Conseil, compte tenu :

- Du prix demandé pour le lot à vendre,
- Du fait que la maison est en continuité directe avec le bâtiment de la mairie et du Foyer Rural qu'il faut rendre accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) dès à présent,
- De la situation géographique du terrain qui, additionné au terrain communal, permettra la réalisation d'une aire de jeux en retrait de toute circulation en 2015 ou 2016.

Décide d'utiliser son droit de préemption et de se porter acquéreur du lot complet (maison AE 218, parcelle AE 182) au prix total de 68.000 euros. Le Conseil charge Maître CLAUDEL, notaire à Baccarat, d'établir les actes, autorise le Maire à signer l'acte d'achat et le charge de trouver les meilleurs financements possibles pour cette opération.

Projets d'investissements

Le Président rappelle la séance du 19 juin 2014 au cours de laquelle Madame Damienne VILLAUME avait exposé les divers projets d'investissements envisageables et demande aux élus d'établir un choix.

Les élus, à l'unanimité, retiennent les projets suivants :

- Acquisition foncière : maison 3 rue de la Gare (AE 218) et son terrain (AE 182),
- Remplacement de la chaudière de l'école,
- Pose de deux aérothermes eau chaude dans la salle de sport,
- Travaux d'électricité dans la salle de sports,
- Travaux d'assainissement (pompe, résolution d'effondrements),
- Travaux d'eau : compteur au départ des réservoirs, branchements d'eau,
- Travaux forêt : scarification pose et compactage de trapp

Décision Modificative budget communal

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide de charger le Maire :

- De négocier au mieux auprès des organismes bancaires un prêt de 68.000 euros pour l'achat de la maison 3 rue de la Gare et de son terrain,
- De signer tous documents utiles pour ce prêt.

En conséquence, il est décidé de modifier le budget communal en inscrivant la recette de 68.000€ au compte 1641 et la dépense du même montant au compte 21318 correspondant à l'acquisition foncière (maison AE 218 et son terrain AE 182).

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal charge le Maire de la constitution de dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Général pour la réalisation des travaux suivants :

- Acquisition foncière : maison 3 rue de la Gare et son terrain (68.000€),
- Changement de la chaudière de l'école (13.348,76€),
- Aérothermes eau chaude à la salle de sports (5.478,23€),
- Travaux d'électricité à la salle de sports (3.392,00 €),
- Travaux d'assainissement (18.582,55€),

- Travaux d'eau (16.095,37€),
- Travaux forêt (26.319,86€).

Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Président informe les élus que le lundi 16 juin un incendie dont l'origine n'était pas accidentelle s'est déclaré dans la parcelle 33 sur une surface de 0,21 hectares.

N'ayant pas reçu délégation du Conseil Municipal en ce domaine, il n'a pas pu porter plainte auprès de la gendarmerie et demande aux élus de délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- Décide de rapporter sa délibération du 15 avril 2014 portant délégation du Conseil Municipal au Maire,
- Reprendre une nouvelle délibération incluant la possibilité de porter plainte au nom de la commune pour un cas similaire par exemple (incendies volontaires).

Convention d'occupation temporaire d'un terrain privé

Le Président donne connaissance aux élus d'un modèle de convention d'occupation temporaire d'un terrain communal privé qui pourrait être passée entre la commune et l'éventuel occupant d'un tel terrain.

Par 8 voix POUR, le maire est autorisé à signer, lorsque le cas se présentera, une convention d'occupation telle que celle présentée.

Formation des élus

Le Président expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2123-12 qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux. Le montant des dépenses de formation ne peut excéder 20% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus de la commune (article L.2123-14 du code général des collectivités territoriales).

Compte tenu des possibilités budgétaires, il est proposé qu'une enveloppe d'un montant égal à 5,36% des indemnités de fonction soit consacrée pour l'année 2014 à la formation des élus.

Le Président rappelle que conformément à l'article L.2123-13 du code général des collectivités territoriales :

- Chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé est renouvelable en cas de réélection,
- Les organismes de formation doivent être agréés par le ministère de l'Intérieur,
- Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financés par la commune doit être annexé au compte administratif.
- Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe d'allouer, dans le cadre de la préparation du budget, une enveloppe budgétaire, à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 5,36% du montant des indemnités des élus.

La prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- Les organismes de formation doivent être agréés. Pour limiter les frais, les organismes agréés de proximité sont privilégiés. De même, les stages collectifs, lorsque le thème concerne tous les élus.
- Pour que le stage soit pris en charge, il convient de déposer une demande préalable de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec la fonction effectivement exercée pour le compte de la commune, le lieu et les dates de formation.
- Les élus ayant délégation sont prioritaires pour être formés sur leur matière déléguée ; dans un deuxième temps, priorité à ceux qui n'ont pas déjà obtenu des formations.
- Les dépenses ne sont prises en charge que sur justificatifs.

Réalisation du Document Unique et du Programme Annuel de Prévention

Le Président rappelle à l'assemblée la délibération du conseil municipal de la précédente municipalité en séance du 7 décembre 2012 dans laquelle la commune s'engageait dans une démarche de prévention dont l'étape initiale était la réalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels, en partenariat avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle et subventionnée par le Fonds National de Prévention de la CNRACL.

Le Président donne lecture des documents, réalisés par le comité de pilotage de la démarche :
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les documents suivants :

- Document Unique d'évaluation des risques professionnels,
- Programme Annuel de Prévention.

Assurance Responsabilité Civile et des véhicules

A ce jour le coût annuel en assurance s'élève à 11.006,06 euros. Deux propositions sérieuses ont été présentées à la commune. La proposition faite par GROUPAMA pour un montant de 6.818 euros sera retenue, pour des domaines assurés équivalents.

ECHO DU CONSEIL DU 22 JUILLET 2014

Droit de préemption

Le Président présente à l'assemblée la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue depuis le dernier conseil et concernant une maison sise au 6 rue de la Gare et cadastrée AE 180 et l'invite à faire savoir s'il souhaite ou non exercer son droit de préemption.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Convention de réversion du fonds d'amorçage périscolaire et Décision Modificative du budget communal

Le Président donne lecture à l'Assemblée d'une convention de réversion du fonds d'amorçage périscolaire à passer entre la Communauté des Communes des Vallées du Cristal et la commune de Thiaville-sur-Meurthe.

Ce soutien financier forfaitairement fixé à 50 euros/enfant/année scolaire sera versé sur le compte de la commune qui s'engage à reverser cet argent à la CCVC organisatrice de l'organisation du Temps d'Accueil Périscolaire (TAP).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil décide :

- D'autorise le Maire à signer ladite convention,
- De modifier le budget communal en conséquence, c'est-à-dire en inscrivant une recette à l'article 74718 (somme qui sera perçue de l'ASP) et une dépense du même montant à l'article 657348 (pour permettre le reversement à la CCVC).

Rapport annuel sur l'eau et l'assainissement

Le Maire commente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour la période de juin 2013 à juin 2014. Il répond également aux questions et demandes des élus.

Le rapport fait apparaître un écart conséquent entre la quantité produite (50.603 M3) et facturée (23.383 M3). Cet écart peut s'expliquer par trois causes principales :

- Les fontaines de la rue de Bellevue et de la rue du Moulin sont alimentées par le réseau communal et ne disposent pas de compteurs,
- Les immeubles communaux ne sont pas équipés de compteurs,
- Les fuites.

Le Rapport de l'Agence Régionale de Santé (ARS) conclue pour l'année 2013 à l'excellente qualité bactériologique et à la bonne qualité physicochimique de l'eau.

Admission en non valeur

Par courrier en date du 27 juin 2014 la Trésorerie invite les élus à se prononcer sur l'admission en non-valeur d'une dette de 27,07 euros, au budget eau/assainissement datant de 2006 qui ne peut être recouvrée auprès des PAPETERIES MATUSSIÈRE.

A l'unanimité le conseil admet en non-valeur la dette de 27,07 euros.

Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral N°2014-DREAL-RMN-N°118 en date du 23 mai 2014, en vue d'exécuter les opérations nécessaires à l'inventaire du Patrimoine Naturel en Lorraine, les agents du service Ressources et Milieux Naturels sont autorisés à procéder sur l'ensemble du territoire du département de Meurthe et Moselle à toutes opérations qu'exigent leurs travaux et, à cet effet, à pénétrer dans les propriétés privées closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation).

Chacun des agents sera en possession d'une copie certifiée conforme à l'arrêté ainsi que d'un ordre de mission, qui devront être présentés à toute réquisition.

SPORT

Reprise des activités du Foyer rural

Création de nouvelles sections

Section Basket et section futsal

Un groupe de jeunes nous a demandé de pouvoir faire du basket, nous sommes en train de réfléchir à la mise en place de cette nouvelle activité.

Par ailleurs le futsal (football en salle) devrait être créé d'ici la fin de l'année. Pour plus d'informations vous pouvez prendre contact avec le futur responsable de section : Rémy Vaché.

Section gym des Dames

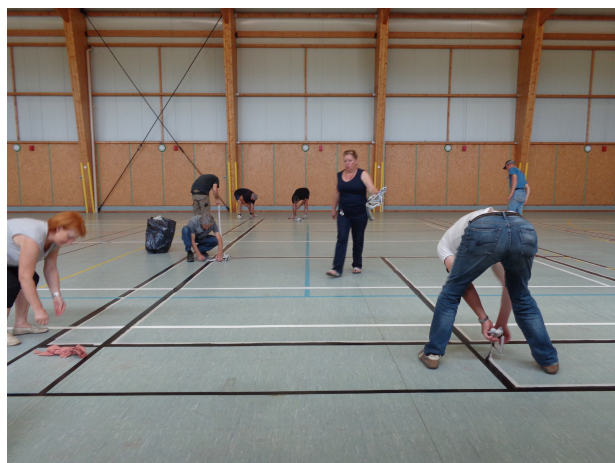
Responsable de section : Danielle Hypolite. Reprise de la gym mardi 9 septembre de 18h30 à 19h30 salle des sports. Les séances sont animées par une monitrice diplômée. Bienvenue aux nouvelles dames pour découvrir notre activité. (Les séances de septembre vous sont offertes)

- Carte du Foyer rural avec assurance obligatoire (10€)
- Participation pour les séances 10€ par mois

Section badminton

Responsable de section : Pierre Hypolite. Le badminton est une activité de plus en plus appréciée, surtout que le marquage est maintenant fait dans la salle, c'est-à-dire que les espaces de jeu sont clairement délimités, ce qui permettra de faire des compétitions. Ce marquage a été réalisé par la municipalité aidée de bénévoles, le responsable remercie la municipalité.

Le jour d'entraînement aura lieu les jeudis. Les entraînements sont ouverts aux scolaires et aux adultes. Ils reprendront le jeudi 18 septembre 2014 de 18h30 à 20h. Une deuxième journée (le lundi) est à l'étude en fonction des effectifs. Pour



s'inscrire, il faut une carte du Foyer Rural à 10€ (cotisation plus assurance) et la participation aux frais d'équipement qui est de 10€ pour l'année. Pour information, le cout de l'opération s'élève à environ 200€.

Tennis de table

Assemblée Générale

Vendredi 22 août 2014 a eu lieu l'assemblée générale du tennis de table à la salle Biétry, malgré les vacances, les joueurs étaient présents.

Les élus Madame Falque représentant la commune d'Azerailles, Monsieur Rateau représentant la commune de Lachapelle, Monsieur Pettovel représentant la commune de Thiaville ainsi que les 3 adjoints Madame Villaume et Messieurs Zinutti et George sont venus écouter le bilan de la saison 2013 / 2014 présenté par le président Christophe Cossin.

Le président dans son discours a annoncé que cette saison 2013 / 2014 a été presque la meilleure depuis sa présidence sachant que les autres avaient également été exceptionnelles. Tous les voyants sont au vert, ambiance, finances, résultats sportifs et bien entendu la victoire au Tribunal Administratif de Nancy contre l'ancienne municipalité et le retour dans le gymnase.

Le président a également mis en avant les qualités de l'emploi d'avenir du club, (réussite de tous ses examens, CQP et BAFD) et ses futures interventions dans les écoles de Thiaville, Azerailles et la vallée de la Plaine. La saison 2014 / 2015 s'annonce encore très chargée sur le plan sportif et extra-sportif, une soirée « râpés » et la St Sylvestre vont être organisées par le club.



Tournoi du Conseil Général

Dimanche 31 août, c'est avec la plus grande joie que Madame Rose Marie Falque, conseillère générale du canton de Baccarat, a remis en place son tournoi après 2 ans d'interruption pour les événements que l'on connaît.

Dix clubs sont venus se préparer pour la reprise du championnat dont le club de Mulhouse, tous ces clubs ont joué dans un esprit très fair-play.

Pendant la journée la visite de Monsieur le Maire ainsi que les visites des adjoints Messieurs Gilles Zinutti et Dominique George a été très appréciée par les 10 clubs présents.

Les coupes ont été offertes par Madame Falque pour les 1^{ers} ; la commune de Thiaville pour les 2^{èmes} ; par RCM et le foyer rural pour les 3^{èmes}.

Madame Falque a annoncé dans son discours que le dimanche 6 septembre 2015, ce tournoi deviendra régional et la meilleure équipe gagnera le challenge « Rose Marie Falque ».



La rentrée

La rentrée de l'école de tennis de table à Thiaville aura lieu le mercredi 10 septembre 2014 à 16h au gymnase.

La cotisation pour l'année varie entre 35 et 50 euros selon l'âge de l'enfant, il faut savoir également que dans la cotisation l'enfant a sa carte du foyer rural et l'assurance comprise. Avec

la carte du foyer rural l'enfant peut pratiquer toutes les activités proposées par le foyer rural : patinoire, ski, etc.

Bien entendu les séances d'entraînement sont assurées par Erwin Jacquot entraîneur fédéral et CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) tennis de table et BAFD TOUTES ACTIVITES (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Les premiers matchs se joueront à Thiaville le 21 septembre à partir de 9h30 contre Toul-Ecrouves pour l'équipe Régionale 3 et contre St Dié contre l'équipe Régionale 4.

Rentrée des classes pour le F.C. Thiaville sur Meurthe

Nouvelle rentrée pour le Club de football de Thiaville sur Meurthe !

Cette saison 2014-2015 se composera de l'effectif suivant : 4 dirigeants, 1 dirigeante, 1 arbitre et 18 joueurs. Actuellement, le club évolue en Division 4 Groupe C mais vise à monter en Division 3. Celui-ci est engagé en coupe de Lorraine et en coupe District.

Lors du 1er tour de la coupe de Lorraine qui a eu lieu le dimanche 24 août dernier, Thiaville a battu Rambervillers avec un score de 5 à 1.

Le 2ème tour se passera le dimanche 14 septembre à et contre Badonviller (D3).

A noter également que les entraînements se dérouleront le mardi et le jeudi.

Planning des matchs

| Matches aller | Rencontres | Matches retour |
|------------------|---------------------------------------|----------------|
| Date et heure | | Date et heure |
| 21/09/2014 15h | Gerbéviller Esp 2 / Thiaville | 22/02/14 15h |
| 05/10/2014 15h | Thiaville / Xerma. Lam. Moy | 01/03/14 15h |
| 19/10/2014 15h | Jolivet Us 2 / Thiaville | 08/03/14 15h |
| 26/10/2014 15h | Thiaville / Vallée Madon Es 2 | 15/03/14 15h |
| 02/11/2014 14h30 | Baccarat Sc 3 / Thiaville | 29/03/14 15h |
| 09/11/2014 14h30 | Thiaville / Viterne Et Madon 2 | 12/04/14 15h |
| 23/11/2014 14h30 | Vézelise Gs 3 / Thiaville | 26/04/14 15h |
| 30/11/2014 14h30 | Thiaville / Val Chatillon Js | 03/05/14 15h |
| 14/12/2014 14h30 | Art Boss. Lenon. 2 / Thiaville | 10/05/14 15h |
| 15/02/2014 14h30 | St Clément Gas 2 / Thiaville | 17/05/14 10h |

LES MANIFESTATIONS DE CET ETE

Repas villageois

Le repas villageois de Thiaville a été un véritable succès : 80 personnes étaient présentes ce dimanche 3 août sous le chapiteau monté sur la place de la mairie. (Chapiteau qui a été prêté par la mairie de Baccarat que nous remercions chaleureusement). Parmi les présents, nous avons pu remarquer de nombreux nouveaux habitants qui ont pu apprécier l'accueil des Thiavillois, échanger avec leurs nouveaux voisins et bénéficier des tours en calèche proposés gracieusement par Thierry et Véronique Blaise. Tout le monde en a profité pour donner des idées concernant les futures activités et manifestations. En outre, les participants ont pu faire un tir ou acheter des friandises puisque la fête foraine a fait son retour au centre du village. Bref, une super journée et un repas de midi qui s'est prolongé jusque 22h avec en prime quelques airs de guitare agrémentés de chansons.



Les jeux de la CCVC

Une organisation parfaite, une équipe motivée, des résultats tout à fait honorables au regard du nombre d'enfants en bas âge qui composaient notre équipe et qui n'ont pas hésité à se jeter l'eau !! Au sens propre comme au sens figuré car un jeu particulièrement apprécié en cas de



chaleur intense consistait à se jeter dans une piscine et ce dimanche 24 août, il ne faisait pas particulièrement chaud (12° au début des premières épreuves : *oseriez vous vous jeter dans l'eau à 12° à 9h du matin ?*)

Les courageux participants :

David Defrance, et ses trois enfants Benjamin, Owen et Loriane, Olivier Delong et sa fille Julie, Hélène et son fils Merlin, Bernard et Marie Gridel, Sacha Picard, Claude Renard, Joffrey Lecomte, Arnaud Colin, Remy Vaché et leur chef d'équipe, Gilles Zinutti.

INFOS CCVC

Mercredis récréatifs

Dans le cadre de ses attributions, la Communauté de Communes des Vallées du Cristal (CCVC) sera en mesure d'accueillir à THIAVILLE les enfants dans le cadre des **Mercredis récréatifs**.

Age des enfants : entre 3 et 12 ans. Scolarisés à Thiaville ou à Bertrichamps.

Horaires :

- Soit dès la sortie de la classe du mercredi avec fréquentation de la cantine
- Soit à partir de 13h00.
- Jusqu'à 17h00 (pour les temps d'activité) ou 18h30 (pour les temps de garderie).

Tarifs :

| | Allocataires CAF | | | Non allocataires CAF | | |
|------------------------------|---|-------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | 1 ^{er} enfant | 2 ^{ème} enfant | 3 ^{ème} enfant | 1 ^{er} enfant | 2 ^{ème} enfant | 3 ^{ème} enfant |
| CCVC | 3,00 € | 2,00 € | 1,50 € | 3,85 € | 2,85 € | 2,00 € |
| Extérieurs CCVC | 4,00 € | 3,00 € | 2,50 € | 5,00 € | 4,00 € | 2,50 € |
| Tarif cantine | 4,30 € par repas | | | | | |
| Tarif garderie | 1,50 € par heure et par enfant | | | | | |
| Pour sorties exceptionnelles | 5,00 € pour les jeunes de la CCVC | | | | | |
| | 7,00 € pour les jeunes extérieurs à la CCVC | | | | | |

Contacts :

- Pour la restauration : Séverine CASTEL : 03.83.75.41.74 – 07.86.15.33.35 – periscolaire@ccvc54.fr
- Pour les Mercredis récréatifs : Christina LEINERT : 03.83.75.41.13 – 06.31.77.63.96 – jeunesse@ccvc54.fr

DATES A RETENIR ET INFOS DIVERSES

Décorations

Par décision de Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle, au titre de la promotion du 14 juillet 2014, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale a été attribuée :

- Echelon OR à Monsieur Eric POIREL – Ancien adjoint au Maire.
- Echelon ARGENT à Monsieur Michel GEORGES – Ancien Maire.
- Echelon ARGENT à Monsieur Dominique THIRIET – Ancien adjoint au Maire.

Rue des Vosges

En raison de travaux sur la ligne SNCF à hauteur du passage à niveau 45, la rue des Vosges sera fermée à la circulation entre le mardi 16 septembre 2014 à 21 heures et le mercredi 17 septembre 2014 à 8 heures.

Un itinéraire de déviation sera organisé et la signalisation utile sera mise en place par les services de la SNCF.

Compteurs électricité & gaz

Entre le 22 et le 24 octobre 2014 une personne habilitée par **ERDF** et **GrDF** relèvera les compteurs.

Il est demandé de faciliter l'accès aux compteurs afin que les consommations réelles soient facturées et que la vérification du bon fonctionnement de celui-ci soit réalisée.

En cas d'absence vous pouvez communiquer vos index par :

- Carte Auto-relève,
- Téléphone au : 0820 333 433 (0,118€ la minute),
- <http://www.erdfdistribution.fr> pour l'électricité,
- <http://www.grdf.fr> rubrique « votre relevé en ligne » pour le gaz.

Village des Métiers, de la Formation et de l'Emploi

Il se déroulera du 26 au 28 septembre 2014 au Parc des Expositions de NANCY. L'objectif de cette manifestation biennale est de proposer à tous les lorrains un concentré d'informations en termes de métiers, de formation, d'emploi et donc de mobilité professionnelle. Plus d'infos sur internet : <http://www.reussirenlorraine.com>

Dépôt de pain à la mairie

Notre boulanger est en vacances du lundi 15 septembre au lundi 29 septembre inclus. Pendant cette période, il y aura un dépôt de pain à la mairie.

Les modalités sont les suivantes :

La première inscription aura lieu à la boulangerie le dimanche 14 septembre pour le lundi 15, le paiement de cette première commande se fera à réception du pain le lundi 15. En revanche, à partir du 15, le paiement se fera à la commande (c'est-à-dire que le 15 vous paierez le pain du 15 et celui du 16) à la mairie. Ensuite, il vous suffit de commander et de payer un jour pour recevoir votre commande le lendemain.

Les heures de distribution seront de 9h à 11h du lundi au samedi. Le pain sera acheté à Raon-l'Étape auprès la boulangerie Patrick Kieffer, 2 Rue du Joly Bois, au dessus de la gare, et comme ils ferment le dimanche, il n'y aura pas de distribution le dimanche.

Horaires des transports scolaires pour l'année 2014-2015 :

Collège de Baccarat

| | L M Me J V | L M J V | Me |
|-----------------------|-------------|---------------|---------------|
| Thiaville -> Baccarat | 7h19 - 7h40 | | |
| Baccarat -> Thiaville | | 16h30 - 16h42 | 12h00 - 12h12 |

Cité scolaire de Lunéville

| | L M Me J V | L M J V | Me |
|------------------------|-------------|---------------|--------------------------------|
| Thiaville -> Lunéville | 6h49 - 7h40 | | |
| Lunéville -> Thiaville | | 17h20 - 18h11 | 13h05 - 14h14 17h20 - 18h29 |

Résultats des maisons fleuries

| Classement | Façades | Façades avec jardinets | Maisons entourées |
|------------------|------------------------|-------------------------------------|------------------------|
| 1 ^{er} | Mr Alain Pavoz | Mme Nicole Colin | Mme Marie Jeanne Couty |
| 2 ^{ème} | Mr Christian Cossin | Gîte Demange | Mr Alain Beck |
| 3 ^{ème} | Mme Marie Eugénie Remy | Mr Sylvain Barp | Mr Bernard Pierrat |
| 4 ^{ème} | Mme Ginette Jacquel | Mme Pascale Parisot | Mme Gilberte Michel |
| Encouragements | Mme Jocelyne Génin | Mr Gilles Berthier Mr Guy Frantz | Mme Elisabeth Didier |

Nos amies les bêtes

De plus en plus de chats errent dans le village au point que certains habitants ne peuvent plus ouvrir leurs fenêtres de crainte de voir des chats entrer chez eux sans y être invités !!!

En effet il y a deux sortes de chats : les chats libres et les chats errants

Les chats libres sont identifiés et stérilisés. Ils sont utiles pour régulariser les nuisibles

Les chats errants ne sont ni identifiés, ni stérilisés. Ils se reproduisent alors de manière massive et incontrôlable, ils prolifèrent et sont souvent malingres et couverts de parasites.

Les chats errants ne doivent pas prendre de l'ampleur et le maire (ou la CCVC) a un devoir de fourrière.

Ainsi, si votre chat appartient à la deuxième catégorie, celle des « chats errants », nous ne pouvons donc que vous conseiller de le faire devenir « chat libre » en le faisant stériliser et identifier avant que des solutions plus radicales ne doivent être envisagées.

La prolifération du chat

Gestation :
52-56 jours



1^{ère} année 3 PORTÉES => 12 chatons



2^{ème} année POSSIBILITÉS, 144 chats



3^{ème} année POSSIBILITÉS, 1 728 chats



4^{ème} année POSSIBILITÉS, 20 736 chats

Stérilisation = Solution

Horaire des prochaines messes

| Dates | Dimanche | Samedi 18h | Dimanche 9h | Dimanche 10h30 |
|--------------|--------------------------------------|---------------|-------------|----------------|
| 7 septembre | 23 ^{ème} dimanche ordinaire | Laronxe | Fontenoy | Baccarat |
| 14 septembre | La croix glorieuse | Vaxainville | Flin | Baccarat |
| 21 septembre | 25 ^{ème} dimanche ordinaire | Chenevières | Azerailles | Baccarat |
| 28 septembre | 26 ^{ème} dimanche ordinaire | Glonville | Vathiménil | Baccarat |
| 5 octobre | Sainte Thérèse | | | Baccarat |
| 12 octobre | 28 ^{ème} dimanche ordinaire | Saint Clément | Brouville | Baccarat |
| 19 octobre | 29 ^{ème} dimanche ordinaire | Fontenoy | Laronxe | Baccarat |
| 26 octobre | 30 ^{ème} dimanche ordinaire | Flin | Reherrey | Baccarat |

Les trucs de Jocelyne

Les mille et un usages du concombre !!

Vous ressentez de la fatigue au beau milieu de l'après-midi ? Laissez tomber votre boisson à la caféine et mangez un concombre, excellente source de vitamine B et de glucides qui faciliteront une récupération rapide qui se prolongera durant des heures.

Votre miroir de salle de bain est tout embué après la douche ? Frottez une tranche de concombre sur le miroir ; ça élimine la buée en plus d'embaumer l'air d'une odeur agréable.

Les asticots et les limaces envahissent vos plantes ? Prenez quelques tranches de concombre et déposez-les dans un moule à tartes en aluminium et votre jardin en sera débarrassé. La

réaction chimique entre le concombre et l'aluminium produit une odeur imperceptible pour les humains mais repoussante pour les insectes nuisibles.

Vous voulez vous éviter la «gueule de bois» ou un terrible mal de tête ? Mangez quelques tranches de concombre avant de vous coucher. Vous vous réveillerez frais et dispos.

Vous n'avez pas le temps de polir vos chaussures ? Coupez une tranche de concombre et frottez-en vos souliers : ses propriétés chimiques procurent un reflet rapide et durable qui non seulement ravive les couleurs mais est également imperméable.

Votre aérosol est vide et vous voulez arrêter le grincement d'une porte ? Prenez une tranche de concombre, frottez-la sur la charnière et voilà, plus de grincement!

Vous souffrez de stress extrême et n'avez pas le temps pour un massage ?

Coupez un concombre entier et placez-le dans un contenant d'eau bouillante : ses propriétés chimiques et ses nutriments réagiront au contact de l'eau bouillante et s'évaporeront en répandant un arôme reposant et relaxant reconnu pour réduire le stress chez les nouvelles mamans et les étudiants à la veille d'examens.

Vous sortez d'un dîner d'affaires et réalisez que vous n'avez pas de gomme ou de menthe ? Demandez une tranche de concombre à la serveuse et collez-la au palais en pressant avec la langue durant 30 secondes pour éliminer la mauvaise haleine.

Vous cherchez une façon «verte» de nettoyer les robinets, les éviers ou l'acier inoxydable ? Prenez une tranche de concombre et frottez-la sur la surface à nettoyer : non seulement ça va faire disparaître des années de saletés mais aussi, ça ne fera aucun mal à vos doigts et vos ongles.

Vous écrivez à l'encre et faites une erreur ? Frottez l'extérieur d'un concombre pour effacer l'erreur. C'est aussi efficace avec les crayons de couleur et les marqueurs que les enfants prennent pour décorer les murs.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 13 septembre 2014

Promenade-découverte familiale et ludique. A la rencontre de Naïa, la créature gardienne des secrets de la tourbière. Départs de 14 h 00 à 16 h 00 à Bertrichamps.

Le conseil Général de Meurthe-et-Moselle vous invite à une curieuse promenade en forêt et à participer à un grand jeu familial (avec une surprise à la fin). Se munir de chaussures et vêtements adaptés à la marche et selon la météo. Pour accéder à la tourbière : Depuis Nancy : direction Saint-Dié des Vosges "sortie Bertrichamps" sur la RD 590, à la sortie du village à gauche, au lieu-dit "La Solitude".

13 et 14 septembre 2014

L'association « moto club lorrain les vieilles gloires » organise une sortie touristique « rallye d'automne les vieilles gloires ». Ce rallye passera à Thiaville le samedi 13 en fin de matinée, les motos d'avant 1975 viendront de Lachapelle pour se diriger vers Raon L'Etape.

20 et 21 septembre 2014

Au Pôle Bijou, les journées du patrimoine.

A l'occasion des 31^{ème} Journées Européennes du Patrimoine le Pôle Bijou se mobilise pour vous offrir de multiples animations :

- Visite libre et gratuite samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10h à 18h pour l'exposition temporaire « les cinq éléments – Opus 1: La terre » et pour « Musée Ephémère – Savoir-faire d'exception de la manufacture de Cristal Baccarat »
- Visites commentées gratuites et rencontres avec des Meilleurs ouvriers de France de la Manufacture de Cristal Baccarat le samedi 20 et dimanche 21 septembre à 14h30, 15h30 et 16h30.
- Rencontre-Démonstration avec Aly Dianka, filigraniste d'argent fera des démonstrations de ses savoir-faire. Le filigrane est une sorte de dentelle de métal faite de fils ou de lanières d'argent finement soudés composant des arabesques et autres motifs. Cette technique existe depuis l'antiquité – samedi 20 septembre de 13h30 à 1èh30 et dimanche 21 septembre de 11h à 17h.
- Mini-ateliers « médaillons » avec Nicole Barth, bijoutière céramiste samedi 20 septembre à 14h, 15h15 et 16h30 et le dimanche 21 septembre à 11h, 14h et 15h15 – Nombre de places limité à 8 par atelier ! Inscriptions à l'avance conseillées.
- Mini-ateliers « créativité et nouvelles technologies » avec Marie Flambard, verrier et plasticienne samedi 20 septembre à 14h15, 15h30 et 16h45 et le dimanche 21 septembre à 10h45, 14h15 et 16h30 – Nombre de places limité à 8 par atelier ! Inscriptions à l'avance conseillées. Vous pourrez notamment créer un bijou à partir d'une imprimante 3D.

En parallèle, le territoire de Baccarat vous propose de nombreuses autres activités comme la découverte de l'Eglise St Remy de Baccarat ou encore la visite du Musée Les Sources d'Hercule... Consultez le programme complet sur :

<http://www.polebijou.com/actualite/journees-du-patrimoine-20-et-21-septembre-2014/2>

Vendredi 26 septembre 2014 de 20h à 22h

Vous qui aimez la danse folk, vous qui voulez vous initier à la country, aux danses celtiques et à celles de tous pays, venez à Thiaville/Meurthe le 26 septembre 2014 de 20h à 22h

Vous y rencontrerez des passionnés comme vous et un animateur confirmé qui vous permettra d'exercer cet art.



Dimanche 28 septembre

Le souffle du cristal

Baby brocante

Samedi 18 octobre 2014 entre 10h00 et 17h00, Relais Famille Rurale de FONTENOY-LA-JOUTE organise, à l'Espace Loisirs de BACCARAT la Baby brocante (0 à 12 ans). L'inscription est obligatoire. Inscriptions et renseignements 03.83.71.53.87 ou 07.89.80.04.22.



LE SOUFFLE DU CRISTAL

6^{ème} édition



Dimanche 28 septembre 2014

Baccarat



LE PROGRAMME : Marche et courses

9h00 : Marche populaire (5€)

10h30 : Course du 10km (8€)* et du 5km (4€)

A partir de 14h00 : Course des enfants, par catégorie, à partir de 2 ans (2€) : tous les enfants repartiront avec une médaille

16h00 : Course des ados, 3.2km, à partir de 13 ans (2€)

*Majoration de 2€ après le 26/09/14

Grand jeu concours pour tous les participants : tirage de dossard pour gagner de nombreux lots.

Bénéfices au profit des Amis de Charles

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX COURSES : à partir du 25/08/2014 auprès de Christina Leinert au 0671586240. Bulletin téléchargeable : www.ville-baccarat.fr / Inscription simple et rapide 10km sur www.le-sportif.com

ETAT CIVIL

Naissance

Anaëlle est née le 10 août 2014 au foyer d'Armand Colin et de Céline Massonneau

Décès

Madame Michel Catherine née Fève à Darney (88) le 20 Janvier 1957, est décédée le 12 Août 2014 à Nancy.

Madame Michel a été conseillère municipale de 2001 à 2008.

Nouveaux habitants

Thierry Chappuy et Aude Mayenobe et leur fils Zéphir habitent 22 rue du Petit Paris depuis le 7 juin 2014.

Nous profitons de cette annonce pour inciter les nouveaux habitants à se présenter à la mairie car d'une part s'ils désirent s'inscrire sur les listes électorales, elles seront bientôt révisées et d'autre part, ils obtiendront les diverses informations utiles concernant leur nouvelle commune de résidence.

APPEL AUX VOLONTAIRES

La municipalité a l'intention d'organiser une exposition au moment de la commémoration du 11 novembre. Si vous avez des documents tels que cartes postales, photos, lettres, objets, etc. qui évoquent la guerre de 1914-1918, nous vous serions reconnaissants de nous les prêter.

Pour certains documents, nous pourrions faire des photocopies et vous les rendre rapidement, quant aux autres, nous en prendrons le plus grand soin.

Nous vous en remercions par avance.

Vous aurez davantage d'informations sur cette exposition et le programme mis en place à cette occasion, dans le prochain Thiavillois.

DIVERTISSEMENT

Solutions du dernier numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 5 | 7 | 8 | 3 | 2 | 1 | 9 |
| 9 | 7 | 3 | 4 | 2 | 1 | 6 | 8 | 5 |
| 8 | 2 | 1 | 9 | 6 | 5 | 3 | 7 | 4 |
| 7 | 3 | 6 | 8 | 1 | 4 | 5 | 9 | 2 |
| 4 | 8 | 9 | 6 | 5 | 2 | 7 | 3 | 1 |
| 5 | 1 | 2 | 3 | 9 | 7 | 8 | 4 | 6 |
| 1 | 9 | 8 | 5 | 7 | 6 | 4 | 2 | 3 |
| 3 | 5 | 7 | 2 | 4 | 9 | 1 | 6 | 8 |
| 2 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8 | 9 | 5 | 7 |

| | | | | | | | | | | | |
|--|----------|---|----------|--|----------|---|----------|---|----------|---------------------------------|----------|
| <small>exceptionnellement</small> | E | <small>découverte</small> | D | <small>nomme</small> | C | <small>salle pour locaux devenir marchand</small> | P | <small>saison de capsule</small> | E | <small>grossières</small> | C |
| <small>tester</small> | X | <small>poêle par le tepalc</small> | P | <small>reint des fleurs</small> | R | <small>porteur de blason de traitons</small> | I | <small>note de musique texine moderne</small> | M | <small>bouée</small> | E |
| <small>tabes en danger fabriquée à la main</small> | T | <small>commode se dirigent</small> | A | <small>très polius adrien</small> | P | <small>remuas assouffée</small> | O | <small>bout de bois rionneux</small> | T | <small>abandonnée</small> | S |
| A | R | T | I | S | A | N | A | L | R | E | R |
| <small>concrète poète lyrique</small> | R | <small>pièce de chaise malices de dents</small> | E | <small>bizarres le tiers du couple</small> | E | <small>nation d'Amérique</small> | T | <small>fond de soufre intercalons</small> | R | <small>début de l'ère</small> | E |
| <small>fer à bouger</small> | O | <small>radin roi de savane</small> | D | <small>indes-truable ralfajchi</small> | E | <small>possessif avant son lat</small> | T | <small>symbole de notre marque de l'ère</small> | R | <small>couleur de robe</small> | S |
| A | N | I | M | E | R | A | S | L | I | E | S |
| <small>tradition asticot</small> | R | <small>adolesce chaise d'astrotat</small> | I | <small>vitesse de notre plume pluvante</small> | T | <small>travail de pourri pronom pour moi</small> | E | <small>combinaison écrit-quent</small> | R | <small>petit mot de lin</small> | E |
| V | E | R | E | V | O | T | E | E | F | E | E |
| <small>décolorées</small> | M | <small>soudové</small> | E | <small>travail de pourri pronom pour moi</small> | L | E | R | A | T | R | I |
| L | E | S | E | N | T | J | O | I | N | T | E |
| E | T | E | T | E | E | S | S | E | R | T | E |

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|---|--------|---|--------------------|--|---|----------|------------------------|
| désavant- taqèrent raccourci de texte | ↓ | luteur japonais mauvais souliers | ↓ | finesse attaquer la base | ↓ | bâton d'écolier | ↓ | bon copain arme de dorade | ↓ | éviter | ↓ |
| ↳ | | ↓ | | ↓ | | tirer sur l'aviron vêtement de pluie | → | ↓ | | créature | ↓ |
| désinvolt- ture matériau de lavage | → | | | | | | | | | | |
| ↳ | | | | cœur de flûte lamen- table | → | | | filet d'eau plutôt ruqueuse | → | | |
| convient | → | | embar- rassés réussis à atteindre | → | | | | | | | |
| tiraqe au sort | ↳ | | ↓ | | | | possédé | → | | | |
| | | | | | | | vieille rage | | | greffa | |
| désert de cailloux partie de la tête | → | | | sélection | → | | | pli de la fin mettre en colère | → | | |
| ↳ | | | | ↓ | | très peu de chose | | ↓ | | | |
| | | | | | | généteur | | | | | acidité |
| est dans la lune | | passer à côté don de médium | → | | | | | | adjectif possessif profita- bles | → | |
| ↳ | | ↓ | | | | | me rebellai | → | ↓ | | |
| tabasse- rait souverain turc | → | | | | | | poignées | | | | article de bazar |
| ↳ | | | | | total | → | | | | | ↓ |
| | | | courte blouse | | évalue | | | | | | |
| pièqe volcan italien | → | | | | | siège de cycliste avala son biberon | → | | | | |
| ↳ | | | | mesure de scieur vitesse de navire | → | | | | | | |
| | | | | | | | | | | saoul | |
| se pose sur l'eau | coiffures de coqs solide obstacle | → | | | | | | monsieur à Londres outil de soudeur | → | | |
| ↳ | ↓ | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | pronom familier | | premier en compte | | sinistres initiales |
| | | proprié- taires de bateaux | → | | | | | | | | |
| perforée | | | | | | | | | | | |
| ↳ | | | | | | boites à cendres | → | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 7 | 5 | | 2 | 3 | 1 |
| 8 | | | | 3 | | | | 4 |
| | | 1 | | | 2 | 5 | 8 | |
| 9 | 6 | 3 | | | | 4 | | 8 |
| 2 | 4 | 7 | | | | 1 | 5 | 3 |
| 1 | 8 | | | 2 | 3 | | | 6 |
| 6 | 3 | | | 9 | | | | |
| | | 9 | 2 | 8 | 4 | | | 6 |
| | 2 | 8 | 3 | 1 | | 9 | 4 | |

Solutions des jeux dans le prochain numéro

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

| | |
|-------------------------|----------------|
| Mairie | 03 83 71 41 73 |
| Ecole | 03 83 71 42 73 |
| Samu – Urgence médicale | 15 |
| Police secours | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Gendarmerie de BACCARAT | 03 83 75 34 82 |
| Centre anti poison | 03 83 32 36 36 |
| Astreinte pharmacie | 03 83 15 17 52 |
| Médecin de garde | 0 820 33 20 20 |

Ouverture de La Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi (avec présence du Maire ou d'un adjoint) : de 18h à 19h
En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les mercredis :
3, 10, 17, et 24 septembre
1, 8, 15, 22, et 29 octobre

Eco sacs :

Les mardis :
9, et 23 septembre
7, et 21 octobre



Sorties

Cinéma de RAON :

- du 10 au 15 septembre : LUCY ; L'HOMME QU'ON AIMAIT TROP
- du 17 au 22 septembre : SMS ; BOY HOOD (en VOSTFR) ; QU'EST CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU
- du 24 au 29 septembre : HERCULE (3D) ; NOS ETOILES CONTRAIRES ; 1789, LES AMANTS DE LA BASTILLE (3D)

Source : <http://www.cinematheatrearon.com/cinema/>

Cinéma de BACCARAT:

- du 12 au 13 septembre : LES GARDIENS DE LA GALAXIE
- du 19 au 20 septembre : OPERATION CASSE NOISETTES
- le 25 septembre : MAESTRO
- du 26 au 27 septembre : NOS PIRES VOISINS

Source : www.ville-baccarat.fr

Agenda :

- du 11/06 au 23/11 : Exposition « les 5 éléments opus 1 la terre » au pole bijou de Baccarat.
- les 13 et 14 septembre : Pâté lorrain à Baccarat.
- les 21 et 22 septembre : Journée du patrimoine à Baccarat.
- le 28 septembre : le souffle du cristal à Baccarat.
- du 1 au 26 septembre : exposition de peintures de Willy et Dom au lycée louis geisler à Raon.
- du 4 au 21 septembre : Exposition "l'imagination au pouvoir" au Museumotel à Raon.

Sources : www.ville-baccarat.fr ; www.raonletape.fr

Déchetterie de la CCVC

Rappel des déchets collectés :



En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31
Web : <http://www.cvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture

Été : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Rappel des déchets NON collectés

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères, les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

